

SEANCE DU VENDREDI 21 JUIN 2024 A 19 H 00

Nombre de Conseillers en exercice	10
présents	
ou représentés	9
votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

N°21062024-002

Date de la convocation  
13/06/2024

**OBJET**

**Demande d'adhésion des communes d'EGLISENEUVE PRES BILLOM et de REIGNAT au SIAREC pour la compétence Assainissement Collectif à compter du 01/01/2025**

Le Maire,



**Françoise BERNARD**

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 juin à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

**Présents** : Mmes BERNARD Françoise, LAFERRERE Céline, MONIER Isabelle, RIVIERE Céline, M. DUZELIER Cédric, ANDRODIAS Jérôme, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves  
**Absent (excusé)** : Mme BLANCHONNET Christelle

**Secrétaire de séance** : M. ANDRODIAS Jérôme

Monsieur le Maire précise que les Communes d'EGLISENEUVE PRES BILLOM (par délibération du 16 mai 2024) et de REIGNAT (par délibération du 22 décembre 2023) ont demandé leur adhésion au SIAREC pour la compétence Assainissement Collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les membres du Conseil Syndical du SIAREC, lors de la réunion du 12 juin 2024, ont approuvé ces adhésions et validé la modification de l'annexe à l'article 2 des statuts en intégrant les communes d'EGLISENEUVE PRES BILLOM et de REIGNAT en compétence Assainissement Collectif.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres du SIAREC, doivent ratifier ces demandes d'adhésion.

\*\*\*\*\*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les demandes d'adhésion des Communes d'EGLISENEUVE PRES BILLOM et de REIGNAT au SIAREC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et la modification de l'annexe à l'article 2 des statuts.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.